

# CERTIFICAT D'AFFICHAGE

## DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

TÉLÉPHONE : 04 92 91 55 91

TÉLÉCOPIE : 04 92 91 55 92

REF : SL/GD/MFT N° 77

Je soussignée, Guilaine DEBRAS, Maire de la commune de Biot, certifie que :

L'avis d'enquête publique concernant le projet d'aménagement de la partie terminale du vallon des Clausonnes est apposé depuis le 23 septembre 2019 aux lieux habituels d'affichage :

- Mairie principale, 8-10 Route de Valbonne,
- Services Techniques, 700 Avenue du Jeu de la Baume.
- Mairie annexe - Espace Saint Philippe, Avenue de Roumanille.

Ainsi que dans les bâtiments communaux accessibles au public :

- Office de Tourisme, 4 Chemin Neuf,
- EAC – Ecole des Arts et de la Culture, Chemin de la Fontanette

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Biot, le 4 octobre 2019

Le Maire,  
  
Guilaine DEBRAS  
vice-présidente de la CASA